

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

*Création du S.I.V.U. par arrêté préfectoral du 4 avril 2000.*

**Séance publique du 21 juin 2016**

Membres en exercice : 8  
Date de Publicité : 21 juin 2016

D/2016-006

Aujourd'hui, mardi 21 juin 2016 à 10 heures 30, s'est réuni à son siège, 40 avenue de la Gare, à Bordeaux, le comité syndical sous la présidence de :

**Madame Emmanuelle CUNY, Présidente du SIVU**

Etaient présents :

*A titre de titulaires :*

Mesdames CUNY, MARCHAND, BOISSEAU et LIRE et Monsieur LAMAISON

*A titre de suppléants :*

Etaient excusés :

Mesdames JAMET, POITREAU, LABORDE DARTEYRE, JARTY-ROY, WALRYCK, BOUILHET et RAUX et Messieurs du PARC, BRASSEUR et PRADELS

Avait donné pouvoir :

Madame POITREAU à Madame MARCHAND

REÇU EN PREFECTURE

le 21/06/2016

Application agréée E-legalite.com

033-253306187-20160621-02016\_006-DE



***SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE DE BORDEAUX-MERIGNAC***

**D2016/006**

***Avenants aux marchés d'alimentation***

- 12.B05-Laitages et entremets issus de l'agriculture biologique***
- 12.B10-Fruits et légumes de la 4<sup>ème</sup> gamme issus de l'agriculture biologique***
- 12.B11-Fruits et légumes de la 1<sup>ère</sup> gamme issus de l'agriculture biologique***
- 12.B25-Charcuterie issue de l'agriculture biologique***
- 12.B28-Fomages issus de l'agriculture biologique***
- 12.D05- Laitages et entremets issus de l'agriculture conventionnelle***
- 12.D11-Fruits et légumes crus de la 1<sup>ère</sup> gamme issus de l'agriculture conventionnelle***
- 12.D15-Fruits cuits préparés issus de l'agriculture conventionnelle***
- 12.D27-Pâtisseries sucrées en portion individuelle issues de l'agriculture conventionnelle***
- 12.D28-Fomages issus de l'agriculture conventionnelle***

***Décision – autorisation***

Madame Emmanuelle CUNY Présidente, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le SIVU BORDEAUX – MERIGNAC a passé des marchés d'alimentation, pour une période allant du 01 Juillet 2012 au 30 juin 2016 :

- 12.B05-Laitages et entremets issus de l'agriculture biologique***
- 12.B10-Fruits et légumes de la 4<sup>ème</sup> gamme issus de l'agriculture biologique***
- 12.B11-Fruits et légumes de la 1<sup>ère</sup> gamme issus de l'agriculture biologique***
- 12.B25-Charcuterie issue de l'agriculture biologique***
- 12.B28-Fomages issus de l'agriculture biologique***
- 12.D05- Laitages et entremets issus de l'agriculture conventionnelle***
- 12.D11-Fruits et légumes crus de la 1<sup>ère</sup> gamme issus de l'agriculture conventionnelle***
- 12.D15-Fruits cuits préparés issus de l'agriculture conventionnelle***
- 12.D27-Pâtisseries sucrées en portion individuelle issues de l'agriculture conventionnelle***
- 12.D28-Fomages issus de l'agriculture conventionnelle***

Dans le cadre d'une réorganisation des lots pour tenir compte de l'évolution des besoins du SIVU et de l'offre existante, des avenants pour une prolongation de la durée des marchés d'une période de 6 mois sont proposés, pour les marchés cités ci-dessus, pour être intégrés au travail global menés sur l'ensemble du processus d'achat d'alimentation à échéance du 31 décembre 2016.

C'est pourquoi, je vous propose d'approuver les termes de ces avenants et de m'autoriser à les signer.

## LE COMITE SYNDICAL

Vu les marchés

- 12.B05-Laitages et entremets issus de l'agriculture biologique
- 12.B10-Fruits et légumes de la 4<sup>ème</sup> gamme issus de l'agriculture biologique
- 12.B11-Fruits et légumes de la 1<sup>ère</sup> gamme issus de l'agriculture biologique
- 12.B25-Charcuterie issue de l'agriculture biologique
- 12.B28-Fomages issus de l'agriculture biologique
- 12.D05- Laitages et entremets issus de l'agriculture conventionnelle
- 12.D11-Fruits et légumes crus de la 1<sup>ère</sup> gamme issus de l'agriculture conventionnelle
- 12.D15-Fruits cuits préparés issus de l'agriculture conventionnelle
- 12.D27-Pâtisseries sucrées en portion individuelle issues de l'agriculture conventionnelle
- 12.D28-Fomages issus de l'agriculture conventionnelle

Vu les propositions d'avenants, telles qu'annexées à la présente;

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du SIVU en date du 21/06/2016 ;

### Adopte la délibération suivante :

#### **Article 1 :**

Décide de passer les avenants modificatifs pour les marchés :

- 12.B05-Laitages et entremets issus de l'agriculture biologique
- 12.B10-Fruits et légumes de la 4<sup>ème</sup> gamme issus de l'agriculture biologique
- 12.B11-Fruits et légumes de la 1<sup>ère</sup> gamme issus de l'agriculture biologique
- 12.B25-Charcuterie issue de l'agriculture biologique
- 12.B28-Fomages issus de l'agriculture biologique
- 12.D05- Laitages et entremets issus de l'agriculture conventionnelle
- 12.D11-Fruits et légumes crus de la 1<sup>ère</sup> gamme issus de l'agriculture conventionnelle
- 12.D15-Fruits cuits préparés issus de l'agriculture conventionnelle
- 12.D27-Pâtisseries sucrées en portion individuelle issues de l'agriculture conventionnelle
- 12.D28-Fomages issus de l'agriculture conventionnelle

pour prolonger leur durée d'une période de six mois, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2016.

#### **Article 2 :**

Autorise sa Présidente à signer les avenants et tout document afférent à cette affaire.

Adoptée :

Voix pour : 6

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Fait et délibéré à Bordeaux, au siège du SIVU, le 21/06/2016

La Présidente

Emmanuelle CUNY